

Campus HE de Delémont

En séance du Parlement du 30 janvier 2013 et en réponse à l'Interpellation no 803 de notre collègue Claude Schlüchter, le Gouvernement, par la voie du Ministre des finances, s'était voulu rassurant en demandant aux Jurassiens « *de se mettre ensemble pour essayer de créer, je dirais, une entreprise totale jurassienne en regroupant l'ensemble de ses différents partenaires pour essayer de décrocher cet important marché* ».

Le 8 octobre dernier, les citoyennes et citoyens et nous, députés, par la même occasion, apprenions que l'adjudication était réalisée et que HRS avait remporté le marché en Entreprise Totale.

Nous savions bien qu'il y avait d'autres projets déposés mais rien sur l'éventualité d'un groupe jurassien... Nous savons juste que l'Entreprise Totale HRS est « fiable et compétente.... » !

Mais nous savons également qu'une Entreprise Totale offre des garanties aux investisseurs sur les coûts et que la planification sera en principe respectée mais l'Entreprise Totale n'a pas le devoir de s'occuper du financement et encore moins des marchés publics.

Le 26 octobre, par le biais du QJ, nous apprenons qu'il y avait bien un groupe de Jurassiens et que le Groupe de Jurassiens n'a pas obtenu le marché pour 0.13 points de différence et qu'il est en 2^e position. Quand nous savons que plusieurs critères déterminent le choix et que le Jury peut influencer certains critères subjectifs, nous avons les pires inquiétudes quant à l'avenir de nos entreprises et de nos bureaux.

Le Gouvernement a-t-il conscience que c'est toute la région qui est concernée pour assurer des postes de travail, que ces entreprises payent leurs impôts ici, qu'elles forment des apprentis et qu'elles participent grandement à la vie sociale du canton.

Les entreprises jurassiennes qui se hasarderont à offrir leurs services pour ce projet, seraient bien inspirées de tirer profit de celles et ceux qui ont eu l'occasion d'œuvrer pour les chantiers du Home La Promenade et de la Jardinerie à Delémont ou de l'Esplanade à Porrentruy.

Dans le cas du Home La Promenade et selon les informations données au Parlement du 30 janvier dernier, 80% des entreprises venaient de l'extérieur du Jura et ne respectaient pas les conventions collectives du travail, le personnel étant payé à l'heure et sans disposer de permis de travail, pour certains...

nous sommes élus par le peuple : on devrait pouvoir prendre des décisions dans ce domaine mais là on détourne notre responsabilité et, pire encore, le peuple n'a rien à dire non plus sur les grands projets et leur financement.

Après cette adjudication, le Gouvernement peut-il encore fournir des garanties, en prenant les mesures de protection élémentaires sur les points suivants :

1. L'Entreprise totale a-t-elle pris des engagements pour ne pas répéter certaines erreurs ou incohérences qui ont été révélées sur d'autres chantiers tels que le Home la Promenade et la Jardinerie à Delémont voire même l'Esplanade à Porrentruy ?
2. Est-ce que le contrat d'adjudication réserve un pourcentage minimal de travail au profit des entreprises régionales devant être engagées, mais bien entendu à des prix corrects, pour que les entreprises respectent les conventions nationales.
3. Il y a plusieurs années, une étude avait été réalisée sur les retombées économiques des adjudications sur sol jurassien. Le Gouvernement peut-il remettre cette étude aux parlementaires.
4. Le Gouvernement a-t-il enfin mesuré et évalué les retombées économiques d'une adjudication en entreprise totale à une entreprise hors Jura ?

Delémont, le 22 novembre 2013

Groupe PCSI : Gérald Membrez

A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, arranged in a loose cluster. The signatures vary in style, with some being more legible and others being highly stylized or scribbled. The names are not clearly identifiable from the handwriting.